



Municipalité de Saint-Michel

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502
Télec. : (450) 454-7508

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE CAROLINE PROVOST SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, DE LADITE MUNICIPALITÉ, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE OU SPÉCIALE QUI SERA TENUE MARDI, LE 9 MAI 2017 À 19:30 HEURE, AU 1700, RUE PRINCIPALE, SAINT-MICHEL, STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

AUTORISER LA DEMANDE D'URBANISME # 2017-04-0005 AFIN DE :

ÉMETTRE UN PERMIS DE CONSTRUCTION (#2017-03-039) POUR UN GARAGE DÉTACHÉ AVEC UNE PORTE DE 3,05 MÈTRES DE HAUTEUR, ALORS QU'EN VERTU DE L'ALINÉA 5 DE L'ARTICLE 75 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 185 SUR LE ZONAGE, LA HAUTEUR DE LA PORTE DU GARAGE NE PEUT ÊTRE SUPÉRIEURE À 2,5 MÈTRES.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIVANT :

NO. CIVIQUE : 2174 RUE OU RANG : RUE PRINCIPALE NO.(S) LOT(S): 3 992 119 CADASTRE DU QUÉBEC

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉS POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ À ST-MICHEL, CE 30^E JOUR DU MOIS DE MARS 2017.

SIGNÉ : *(s) Caroline Provost* _____

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SESSION)